Toulouse : le « supermarché du shit»

26/05/2009 à 18h39

De 10 heures à 22 heures, sept jours sur sept, le supermarché du shit qu'était devenue la cité Caffort, dans le quartier Négreneys à Toulouse, ne connaissait pas la crise. Comme devant une boulangerie le dimanche matin, les clients faisaient parfois la queue avant de pénétrer, un par un, dans le hall du « 20 Caffort ». 80 à 100 barrettes étaient écoulées par jour. Les policiers de la brigade des stups viennent de mettre un terme à ce business florissant.

Les investigations ont révélé toute l'organisation d'une véritable petite entreprise : le shit est remisé dans un studio de la rue de Tunis près de la cité. Chaque soir, une centaine de barrettes sont découpées et conditionnées. Le matin, le vendeur récupère une sacoche qu'il porte en bandoulière toute la journée. Elle contient le shit et un talkie-walkie. Un guetteur prend aussi ses fonctions. À 13 heures, trois autres guetteurs le rejoignent. Leur rôle : signaler le passage d'une patrouille de police, rabattre et accueillir le client, et même l'aider à se garer sur le parking. L'un des guetteurs,avec son scooter, sillonne le quartier. Son salaire : 30 € par jour et un plein d'essence. Le vendeur, lui, ne quitte pas le porche. Il rentre dans le bâtiment pour les transactions.

Au-dessus de lui, un chef, un homme de 21 ans qui vit dans le quartier avec sa compagne et son fils. ***Sans profession comme tous ses « employés », il apprécie cependant les belles voitures.*** *Il avait acquis une Porsche Cayenne ainsi qu'une Golf R 32 (payée 18 000 € en liquide), des voitures ensuite revendues. Dernièrement, il se déplaçait dans de belles voitures de location. Lui se chargeait de l'approvisionnement grâce à ses contacts puis relevait les compteurs chaque soir.*

À 30 € la barrette, le chiffre d'affaires quotidien était de 2400 à 3000 €, nets d'impôts évidement. *Les gains servaient à rétribuer les « salariés », des jeunes de 18 ans, selon leur fonction. Sur les dix personnes interpellées mardi, sept ont été présentées à un magistrat et six écrouées.*
(Source)